



L'INFO-MUNICIPALE

PUBLICATION MUNICIPALE DE LAC-BOUCHETTE

Volume 11, numéro 10

30 septembre 2026

Bingo de la Fadoq Lac-Bouchette

Voici les dates: les dimanches 4 octobre, 1^{er} novembre, 6 décembre, 7 février, 7 mars et 4 avril. Les portes ouvrent à 12 h 30 et le bingo débute à 13 h.

Bingo des Fermières

Voici les dates: les dimanches 18 octobre, 15 novembre, 17 janvier, 21 février, 21 mars et 18 avril. Les portes ouvrent à 12 h 30 et le bingo débute à 13 h.

On a besoin de vous

Les Résidences du Manoir des Lacs sont à la recherche de bénévoles pour égayer le quotidien de ses résidents. Ceci vous interpelle? Communiquer avec Mme Ghislaine Hudon au 418 637-6306 ou directement aux Résidences au 581 818-0109.

Spectacle Tocado - Noël blanc

La Fadoq de Lac-Bouchette vous offre la possibilité de voir le spectacle Tocado - Noël blanc le jeudi 3 décembre 2026 au Théâtre du palais municipal de La Baie. Seulement 8 billets sont disponibles. 35\$ du billet, payable immédiatement, aucune réservation. Transport en automobile: 30\$ par personne à remettre directement au conducteur le jour de l'événement.

Pour votre billet ou pour information, communiquez avec Mme Lise Desgagné au 418 321-1939, premier arrivé premier servi. Vous pouvez également acheter des billets directement auprès de Diffusion Saguenay au coût de 35\$, transport non organisé.

Si le cœur vous en dit, vous pouvez apporter des denrées non-périssables qui seront remises aux responsables sur place lors de l'événement.

Pickleball de la Fadoq Lac-Bouchette

D'octobre à mai environ, au gymnase de l'école, les lundis et mercredis dès 17 h 30 et les samedis dès 9 h 30. Coût : 10 \$ pour la saison pour les membres réguliers de la Fadoq Lac-Bouchette.

Pour inscription : Gladys Côté Tél. : 367 541-0081

Le comité Pickleball : : Gladys Côté, Guy Savard, et 1 poste vacant

Le conseil d'administration de la FADOQ a décidé, cette année, de privilégier ses membres dans les plages lui étant réservées et ce, pour respecter une des missions de la Fadoq, permettre aux personnes âgées de bouger et de demeurer actives tout en s'amusant.

3^e versement des taxes municipales

N'oubliez pas: le 3^e versement est dû au plus tard le 10 octobre prochain.

As-tu ta carte pour le souper méchoui?

Journée du chasseur le samedi 14 novembre. Il y aura un souper méchoui dès 17 h 30 servi par Mario Mailloux traiteur. Cartes en vente à 30\$.

Pour information ou achat de cartes pour le souper:

Doris Gauthier 418 348-1171

Richard Tremblay 418 637-8867

Réjean Bouchard.....418 879-1409

Avis public - dépôt de rôle d'évaluation foncière



MUNICIPALITÉ DE LAC-BOUCHETTE
M.R.C. DU DOMAINE-DU-ROY
PROVINCE DE QUÉBEC

AVIS PUBLIC

CONCERNANT LE RÔLE D'ÉVALUATION FONCIÈRE DE LA MUNICIPALITÉ DE LAC-BOUCHETTE

Aux contribuables de la susdite municipalité

EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ par le soussigné, directeur général de la susdite municipalité,

QUE le rôle triennal d'évaluation foncière de la municipalité de Lac-Bouchette devant être en vigueur durant les exercices financiers 2027, 2028 et 2029 a été déposé à mon bureau le 15 septembre 2026 et que toutes personnes peuvent en prendre connaissance à cet endroit durant les heures d'affaires régulières.

QUE conformément aux dispositions de l'article 74 de la *Loi sur la fiscalité municipale* avis est également donné, que toute personne ayant un intérêt à contester l'exactitude, la présence ou l'absence d'une inscription à ce rôle, relativement à un bien dont elle-même ou une autre personne est propriétaire, peut déposer une demande de révision prévue par la section 1 du chapitre 10 de cette loi.

QUE pour être recevable, une telle demande de révision doit remplir les conditions suivantes :

- ☒ être déposée avant le 1^{er} mai 2027,
- ☒ être inscrite sur le formulaire prescrit à cette fin et disponible à l'endroit indiqué ci-dessous :
Municipalité de Lac-Bouchette
297, rue Principale
Lac-Bouchette (Québec) G0W 1V0
- ☒ être déposée à l'endroit ci-dessus ou y être expédiée par courrier recommandé à la même adresse,
- ☒ être accompagnée de la somme d'argent déterminée par le règlement 106-97 de la MRC du Domaine-du-Roy et applicable à l'unité d'évaluation visée par la demande.

QUE le règlement entrera en vigueur selon la Loi.

DONNÉ à Lac-Bouchette, ce 28^e jour de septembre deux mille vingt-six.

directeur général et
greffier-trésorier